



Assemblée Générale 2023-2024



Samedi 25 janvier 2025



Sommaire

1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	3
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	6
2.1. Les valeurs et missions de la MJC.....	6
2.2. La vie statutaire et l'organisation.....	6
2.3. Vos intervenants au siège.....	7
2.4. Le Conseil d'Administration	7
2.5. Les clubs d'activité.....	9
2.6. La gestion du personnel.....	11
2.7. Les adhérents	12
2.8. L'animation locale et les actions culturelles	13
2.9. Le cinéma	19
2.10. Les actions de communication.....	20
2.11. Commission inscription	20
2.12. Nos partenaires	21
3. RAPPORT FINANCIER	22
4. RAPPORT DU TRESORIER	30
4.1. Résultat final de l'exercice 2023/2024	30
4.2. Budget prévisionnel 2024/2025.....	30
4.3. Budget prévisionnel abrégé 2024/2025 AU 25/11/2023.....	31
VOTRE ADHESION A LA MJC	32
REMERCIEMENTS	34

Rédigé par les membres du conseil d'administration
et l'équipe administrative de la MJC de Castanet-Tolosan

Achévé le 06/01/2025 – validé par les membres du conseil d'administration le 06 janvier 2025



1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Adhérentes et adhérents, bénévoles et salariés, partenaires, mesdames, messieurs, je vous remercie pour votre présence.

Général

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) n'est pas un service public mais une association subventionnée qui porte un projet auquel adhèrent librement des citoyens responsables. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux.

Notre maison fait partie des 1 000 MJC du réseau MJC de France. Parmi les enjeux de ce réseau, définis dans sa déclaration de 2022, je n'en citerai que trois :

- respecter le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession ;
- garantir le principe de laïcité ;
- lutter contre toute forme de discrimination.

Au-delà de cette déclaration, un point fait l'objet de réflexion à tous les niveaux des acteurs de l'éducation populaire, c'est celui du bénévolat, et en particulier le bénévolat dans les instances dirigeantes des associations qui a de plus en plus de mal à se renouveler.

Enfin, les associations d'éducation populaire sont inquiètes d'une diminution des financements publics et de son impact prévisible sur leur fonctionnement et leur programmation. Elles appréhendent une politique de gestion des ressources humaines dictée uniquement par des impératifs économiques et redoutent ses conséquences sur l'emploi. Elles s'accordent sur le danger que représente le désengagement progressif de l'État et des collectivités vis-à-vis des associations remplissant des missions d'intérêt général au service des habitant-es. Au-delà d'une problématique purement comptable, le risque identifié est celui d'un glissement vers un modèle économique de prestations de services payants à la population pour compenser les pertes de ressources budgétaires occasionnées par la baisse des subventions.

La Fédération Départementale des MJC de Haute-Garonne s'est fait l'avocate d'une démarche collective et concertée des associations d'éducation populaire auprès des collectivités confrontées à la dégradation de leurs ressources budgétaires pour peser plus efficacement sur les arbitrages politiques et préserver un modèle économique qui repose avant tout sur un engagement pérenne de la puissance publique (État et collectivités).

Dans ce contexte, la situation de la MJC de Castanet permet de rester encore à ce jour optimiste.

Finances

Bien que cela devienne de plus en plus difficile, le budget de la saison a été maîtrisé au-delà du prévisionnel et les réserves négatives se combleront plus rapidement qu'espéré, ceci malgré le maintien de nouvelles activités pour enfants avec peu d'inscrits et un nombre d'absences des intervenants, et donc de remplacements, plus élevé que d'habitude.

Ce résultat est dû en partie à l'embauche d'une personne en apprentissage en remplacement d'un salarié pour le cinéma, une première pour la MJC.

Activités

Le nombre d'activités proposées est relativement stable ; à noter la mise en place de quatre nouvelles activités (kung fu enfants, circl mobility, street danse jazz, yukulélé) et le redémarrage de deux autres (art floral et théâtre impro).

Plusieurs nouvelles activités proposées n'ont pas pu commencer faute d'un nombre suffisant d'inscrits dont deux qui avaient eu du succès pendant des stages et les cours de musique parent / enfant qui avaient pourtant fait l'objet de plusieurs demandes.

Trois activités (l'aide scolaire, l'anglais et l'espagnol) ont dû changer de lieu de pratique en cours de saison en raison d'une réorganisation des locaux par la mairie.





Comme chaque année, des stages se déroulent pendant les petites vacances ; cette année, deux ont permis la mise en place d'une activité : la sophrologie et la gym du dos.

Animation

Parmi les très nombreuses animations que nous proposons, nous pouvons mettre en avant :

- la journée dédiée à la réalité virtuelle : ce projet a permis de renforcer nos liens avec l'association Parenthèse ; des jeunes ont participé, au Labo, à la conception d'une borne d'arcade qui est depuis utilisée chaque semaine à l'Espace Jeunes ;
- la participation de l'activité Arts plastiques au Carnaval, avec de magnifiques décorations sur le thème « Alice au Pays des Merveilles » ;
- la contribution régulière de l'école de musique aux événements de la commune ;
- le LABO a accueilli de nombreux groupes de jeunes pour des semaines de résidences artistiques. Ces artistes ont pu bénéficier de conditions techniques optimales et ont exprimé leur gratitude pour l'accueil chaleureux reçu à la MJC ;
- le festiMJC qui attire toujours plus de public ;
- les interactivités bénéfiques pour la MJC comme Photo / Danse au vu du budget maîtrisé (pas d'embauche de prestataire extérieur) ;
- le Festi'Mots, festival dédié à la littérature et à la création culturelle avec un thème nouveau chaque saison ;
- la saison théâtre, un lundi par mois, ainsi que la participation de notre MJC au festival « Théâtres d'Hivers » organisé par la mairie de Toulouse.

Cinéma

Le cinéma continue sa progression d'entrées ; ses tarifs sont très appréciés, les différentes animations (ateliers pour enfants avant séances, goûters, ciné p'tit déj, CinéShow) ont beaucoup de succès, de même que les séances pour les scolaires qui permettent à beaucoup d'enfants de découvrir le cinéma).

Nous distribuons plus de 500 places gratuites pour les lotos des écoles, des associations du territoire pour leurs animations.

La salle est également mise à disposition, de manière exceptionnelle, pour le Sicoval ou pour des soirées à thèmes.

Ne pas oublier les 40 ans du cinéma, anniversaire qui donnera l'occasion à de nombreuses animations en février.

Inscriptions

Cette saison est aussi marquée par la fin des files d'attente et du stress des inscriptions pendant la fête au parc. En effet, après la mise en place des inscriptions en juin / juillet pour les adhérents, cette possibilité est ouverte aux nouveaux. La possibilité ensuite de s'inscrire dès la réouverture en septembre assure une grande fluidité dans les inscriptions.

Les journées découvertes en juin, et les portes ouvertes en septembre, même si elles peuvent être améliorées, ainsi que presque tout le mois de septembre d'essai, ont beaucoup de succès.

Partenariats

La MJC, c'est aussi l'ouverture vers l'extérieur, avec de nombreux partenaires associatifs ou privés. Pour n'en citer que quelques-uns :

- - Eureka, qui nous permet d'organiser en particulier le CinéShow en avril et les Ciné Plein Air ;
- - Sève de Cocagne qui organise des conférences au labo et des ciné-débats au moins une fois par mois ;
- - l'USC Foot qui vient au cinéma pendant les vacances scolaires ;
- - l'association Parenthèse ;
- - l'Escambi et les services culturels de la mairie ;
- - les amis des orgues de Castanet dans le cadre de la rénovation de l'orgue de l'église et de l'ouverture d'une classe d'orgue à tuyaux à l'école de musique.



Remerciements

La vitalité de la MJC est reconnue, et je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à cette réussite collective : bénévoles, professionnels, fédérations des MJC, partenaires institutionnels et associatifs.

Et tout d'abord les adhérents de la MJC qui viennent soutenir et renforcer la pérennisation de nos activités et projets. Adhérer à la MJC, c'est bien plus que pratiquer une activité ; en adhérant, vous soutenez le projet de l'association, ses valeurs, vous défendez les fondements éducatifs de la MJC qui reposent sur la solidarité, l'humanisme et la citoyenneté.

Les bénévoles qui ont le rôle primordial de prendre les décisions stratégiques au niveau du conseil d'administration. S'impliquer au sein du Conseil d'Administration n'est pas neutre et demande un engagement et une capacité à prendre du recul et à assumer sa fonction de représentation mais aussi sa responsabilité d'employeur. Nous tenons donc à remercier l'ensemble des membres du CA pour leur fidélité et leur assiduité.

L'équipe des salariés du siège qui, au-delà de la gestion administrative de plus en plus lourde et de plus en plus complexe, est aussi le dévoué privilégié des inévitables mécontents.

L'ensemble des salariés et des bénévoles qui encadrent les activités et assurent la mise en place des animations, pour leur implication. Ils nous permettent d'offrir un panel de propositions artistiques, sportives et culturelles de belle qualité. Je remercie ces femmes et ces hommes qui proposent, encadrent, font vivre les activités, quelles qu'elles soient.

La MJC fonctionne aussi grâce à l'aide de nos partenaires institutionnels, principalement le Conseil Départemental mais surtout la ville de Castanet qui nous soutient, nous écoute, nous accompagne. Nous tenons à renouveler nos sincères remerciements à l'équipe municipale, particulièrement à Xavier Normand, maire de la commune et à Catherine Labroue, adjointe au maire déléguée à la culture, et notre interlocutrice privilégiée, ainsi qu'à tous les techniciens avec qui nous travaillons presque quotidiennement. Cette aide et ce soutien sont indispensables pour que vive l'éducation populaire sur notre territoire. Le dialogue est de qualité tant avec les élus qu'avec les techniciens et nous les en remercions.

Conclusion

La vie démocratique de l'association est stable, saine et nous avons pu tenir toutes nos instances dans un climat de travail serein, en laissant le maximum de place aux échanges, aux débats et à la compréhension des sujets importants. Mais, alors que notre public évolue au fil des saisons, le renouvellement de l'équipe de direction est plus lent. Afin d'assurer la continuité et la pertinence des décisions prises dans notre maison, et apporter le dynamisme indispensable à nos missions et projets, nous en appelons à de nouveaux membres pour nous rejoindre, soit au Conseil d'Administration soit à nos commissions consultatives. C'est ensemble que nous pourrions construire un avenir solide et dynamique pour notre association.

N'hésitez pas non plus à nous contacter en dehors de ces instances si vous avez des souhaits particuliers. Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une suite de saison la plus solidaire et paisible possible, que nous ayons encore et toujours



2. RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité présente les actions développées par notre association entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 août 2024.

2.1. LES VALEURS ET MISSIONS DE LA MJC

Extrait de la déclaration des principes des Maisons des Jeunes et de la Culture

« - Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérant aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne ».

Pour faire acte d'adhésion, il est nécessaire de se reconnaître dans les missions, les valeurs et les principes de fonctionnement de cette déclaration et des statuts de l'association.

Quatre grands secteurs d'activités sont développés au sein de la MJC :

- **Les clubs d'activités**
- **L'animation locale**
- **L'action culturelle**
- **L'action auprès des enfants et des jeunes**

2.2. LA VIE STATUTAIRE ET L'ORGANISATION

La MJC de Castanet fonctionne avec des salariés mais aussi avec de nombreux bénévoles. Les bénévoles interviennent à différents niveaux :

- Dans les activités, en s'impliquant dans l'animation ou dans la gestion de l'activité.
- Dans les instances de l'association :
 - Certaines commissions (animation, jeunesse, communication, musique, inscription) sont ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent s'engager dans la vie de l'association.
 - Au conseil d'administration. Le conseil d'administration prend les décisions stratégiques et gère la vie de l'association.

Tout le monde peut agir à son rythme et en fonction de ses envies dans la vie de notre association.

Le fonctionnement de la MJC n'est possible que si des bénévoles s'impliquent dans sa gestion.



Les instances de l'association

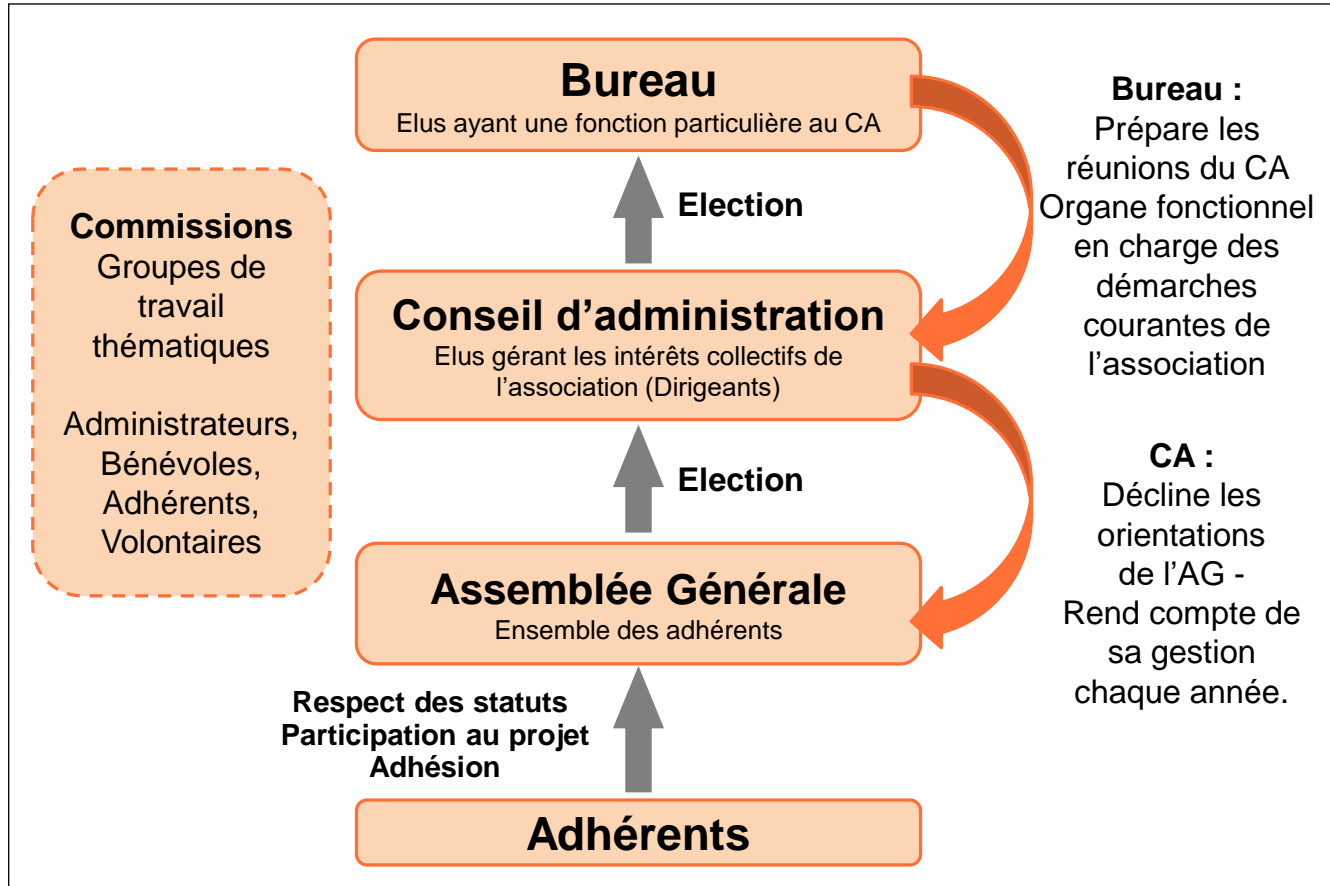


Illustration : Fonctionnement des instances de la MJC de Castanet

Les différentes instances de l'association se sont régulièrement réunies cette saison :

- 3 réunions de Bureau
- 5 Conseils d'Administration
- 2 Commissions juridique et personnel et sur la période du 01/09/2023 au 26/08/2024 une réunion hebdomadaire entre la responsable de la commission et la directrice
- 4 Commissions Communication
- 3 Commissions Finances
- 2 Commissions Animation
-

2.3. VOS INTERVENANTS AU SIEGE

2023-2024 LE POLE ADMINISTRATIF

Florence PLANTE : Directrice en charge des ressources humaines, des finances, de la comptabilité, de l'administratif et responsable du cinéma.

Sébastien LUDENA : Coordinateur, en charge de l'animation pour les jeunes et de la communication (affiche, flyer, site, newsletter, Facebook, Instagram...).

Sandrine HEIDEIGER : Secrétaire Aide-Comptable.

Vivian CARBONNEL : Animateur polyvalent.

Nino LAROCHE : Animateur polyvalent.



Membres élus

Michel ALLIGNOL	Président - Responsable de la commission musique
Kader BOUFERRACHE	
Alain CHEREAU	Responsable de la commission animation
Marie-Pierre GUERRINI	
Michel GODAY	Responsable de la commission communication
Xavier JOULIA	
Marie Pierre LAY	Secrétaire
Michel MIDROIT	Trésorier - Responsable de la commission finances
Marie-Claude MINGUILLON	Vice-présidente - Responsable de la commission orientation
Maryse NIBBELINK	
Véronique OGBURN	Vice-présidente - Responsable de la commission juridique et personnel
Ghislaine PONCELIN	
Marion-Lise SENTENAC	
Maryline TINENA	

Membres de droit

Catherine LABROUE	Adjointe au Maire déléguée à la culture depuis juin 2021
Jean-Pierre DANIEL	Directeur régional FRMJC
Emilie DESMONS	Adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux sports depuis juin 2021
Laurent BEGOU	Directeur départemental FDMJC 31
Pascal ETIENNE	Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



2.5. LES CLUBS D'ACTIVITE

ARTS CREATIFS

Liliane CHICHE	<i>Aquarelle</i>
Monique LAFONT	<i>Arts Plastiques</i>
Dominique CASENAVE	<i>Atelier Terre</i>
Serge FRANCOIS	<i>Atelier Terre</i>
Jacques LESCURE	<i>Atelier Terre</i>
Anne-Marie PECOUT-BREIL	<i>Atelier Terre</i>
Monique LAFONT	<i>Atelier Terre + Enfant</i>
Annie LUQUE	<i>Cartonnage</i>
Coralie Fleurs	<i>Atelier Art Floral</i>
Thérèse LABORDE	<i>Peinture Sur Soie</i>
Jean-Marie PRATLONG	<i>Photo</i>
Dominique PERNES	<i>Photo</i>
Raphaël AZNAR	<i>Manga</i>
Raphaël AZNAR	<i>Graff</i>
Magali DANJAN	<i>Atelier Ecriture</i>

L'Ensemble des adhérents des Echanges Créatifs interviennent lors des ateliers.

ARTS MARTIAUX

Alain CHEREAU	<i>Aïkido</i>
Eric PERO	<i>Aïkido</i>
Toulouse Balma Arts Martiaux	<i>Judo</i>
Frédéric DOLE	<i>Judo</i>
Nessim KHETTOU	<i>Muay Thai</i>
Eric PAULIN	<i>Qi Gong</i>
Eric PAULIN	<i>Tai Chi Chuan</i>

ARTS DU SPECTACLE

Jean Yves BOGA	<i>Atelier Théâtre</i>
Isabelle DIEUDE	<i>Atelier Théâtre</i>
Black Stories Impro	<i>Atelier théâtre impro</i>
Arts Foundation	<i>Afropop</i>
Jean-Marie CASTELL	<i>Cinéma</i>
Antoine CHARLET	<i>Cinéma</i>
Cécile COMBIER	<i>Cinéma</i>
Hugues COSTA	<i>Cinéma</i>
Dominique GELARD	<i>Cinéma</i>
Nicolas JAUZON	<i>Cinéma</i>
Nathalie LEGRAS	<i>Cinéma</i>
Bertrand LEGRAS	<i>Cinéma</i>
Patrick LAUTIER	<i>Cinéma</i>
Andrée LORENZI	<i>Cinéma</i>
Lé Trang TRAN	<i>Cinéma</i>
Salomé DUFOUR	<i>Danse Classique</i>
Laurine POUPOUNNOT	<i>Danse Jazz</i>
Arts Foundation	<i>Danse Contemporaine</i>
Manuela LOMBARDO	<i>Danse Contemporaine</i>
Raoul MARTIN	<i>Danse Contemporaine</i>
Laurine POUPOUNNOT	<i>Danse Contemporaine</i>
Mamadou SOUMARE	<i>Hip Hop</i>
Maxime BRUN	<i>Musique</i>
Dorian CARBONELL	<i>Musique</i>
Stéphanie CHEDE	<i>Musique</i>
Cécile DOS REIS	<i>Musique</i>
Anne DRAGON	<i>Musique</i>
Luna FLORES	<i>Musique</i>
Guillaume LACOUT	<i>Musique</i>
Florian LAGARDE	<i>Musique</i>
Elise LOISON	<i>Musique</i>
Laurent PAGES	<i>Musique</i>
Rabe Anjasoa RAZAFINDRAMAMBA	<i>Musique</i>
Sarah SZLAKMANN	<i>Musique</i>
Gilles SEQUELA	<i>Musique</i>
Frédéric STEIERT	<i>Musique</i>
Xavier VAN DROOGENBROECK	<i>Musique</i>
Association Le Buvard	<i>Musique</i>

ACCOMPAGNEMENT

Philippe VIDONI	<i>Gym adaptée</i>
Annie BARRÈRE	<i>Numériquement Vôtre</i>
Sophie ALBISSON	<i>Aide Scolaire</i>
Patricia ANDRIEU	<i>Aide Scolaire</i>
Dominique BERGMANN	<i>Aide Scolaire</i>
Pascale CALS	<i>Aide Scolaire</i>
Laure CAUSSANET	<i>Aide Scolaire</i>
Martine COLLOMBER	<i>Aide Scolaire</i>
Rose-Marie COMBES	<i>Aide Scolaire</i>
Arnaud DE SAINT VINCENT	<i>Aide Scolaire</i>
Dominique DELACROIX	<i>Aide Scolaire</i>
Vincent DUC	<i>Aide Scolaire</i>
Michel ETIENNE	<i>Aide Scolaire</i>
Catherine FOURNIE	<i>Aide Scolaire</i>
Claire GEISSLER	<i>Aide Scolaire</i>
Norbert GRISSETI	<i>Aide Scolaire</i>
Maryline HERNANDEZ-VIC	<i>Aide Scolaire</i>
Sylvie LEFEVRE	<i>Aide Scolaire</i>
Béatrice LORIN	<i>Aide Scolaire</i>
Nathalie MOULIS	<i>Aide Scolaire</i>
Mélissa SANCHEZ	<i>Aide Scolaire</i>
Béatrice TADLAOUI	<i>Aide Scolaire</i>

SPORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

Mathilde ROQUES	<i>Badminton</i>
Delphine LE LAY	<i>Basket</i>
Régis FAURE	<i>Basket</i>
Nelly MARTINEZ	<i>Basket</i>
Philippe CRUZEL	<i>Escalade</i>
Irène BENEVIDES	<i>Gym Pour Enfants</i>
Maguy JOVER	<i>Gym Pour Tous</i>
Benoît RENON	<i>Gym Pour Tous</i>
Stéphane ROLLAND	<i>Gym Pour Tous</i>
Philippe VIDONI	<i>Gym Pour Tous</i>
Thibald GALY	<i>Parcours Urbains</i>
Arts Foundation	<i>Pilates</i>
Benoît RENON	<i>PPG</i>
Beatrice TADLAOUI	<i>Yoga Vinyasa</i>
Vanessa BARREAU	<i>Zumba</i>
Vanessa BARREAU	<i>Circl Mobility</i>
Hou LIN	<i>Kuna-fu</i>

LANGUES ET CULTURES DU MONDE

Virginie MARCONATO	<i>Anglais</i>
Maria-Mercedes GIL	<i>Espagnol</i>

2.6. LA GESTION DU PERSONNEL

Bilan Année 2023/2024

La MJC est membre du HEXOPEE, créateurs de citoyenneté (ex CNEA) et dispose des conseils permanents de leurs juristes en matière de gestion des ressources humaines ainsi que ceux d'un cabinet d'avocats. Nous appliquons la Convention Collective ECLAT (ex Animation)

Au 31/08/2024, la MJC avait un effectif de 36 salariés dont 17 femmes et 19 hommes (32 salariés au 31/08/23).

Bilan des entrées sur l'exercice 2023/2024

- 1 contrat à durée déterminée à temps plein
- 4 contrats à durée déterminée à temps partiel
- 2 Contrats à durée indéterminée à temps partiel

Bilan des entrées sur l'exercice 2022/2023

- 13 contrats à durée indéterminée à temps partiel
- 1 contrat à durée déterminée remplacement
- 1 contrat à durée déterminée Apprenti
- 1 contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Bilan des départs sur l'exercice 2023/2024

- 3 fins de contrat à durée déterminée
- 3 démissions
- 1 rupture conventionnelle

Bilan des départs sur l'exercice 2022/2023

- 3 démissions
- 1 fin de contrat à durée déterminée
- 1 rupture conventionnelle

Bilan des congés maladies sur l'exercice 2023/2024

- 13 congés maladie de – 3 jours
- 7 congés maladie de + 3 jours

Bilan des congés maladies sur l'exercice 2022/2023

- 9 congés maladie de + 3 jours
- 5 congés maladie de + 3 jours
- 1 congé maladie de + 2 de mois

29693 heures ont été effectuées en 2024 (année civile) contre 26559 heures en 2023.

La formation professionnelle :

En 2023/2024, 9 salariés ont bénéficié d'action de formation de courte durée (9 en 2022/2023).



2.7. LES ADHERENTS

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

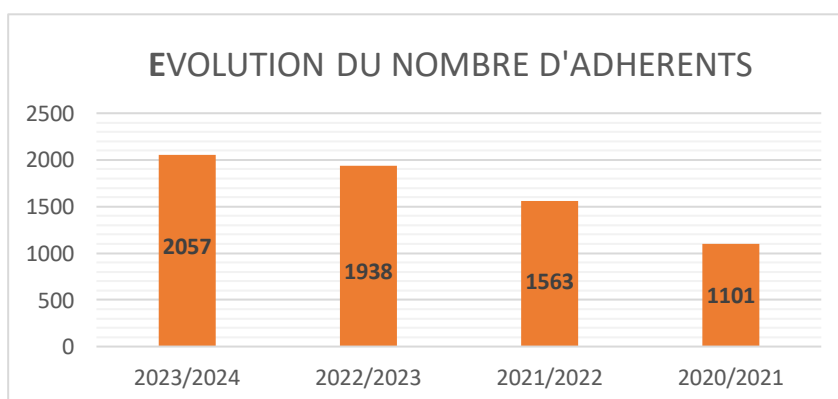
SAISON	Adhérents Castanet	%	Adhérents hors Castanet	%	TOTAL
2023/2024	1526	74%	531	26%	2057
2022/2023	1449	75%	489	25%	1938
2021/2022	1177	75%	386	25%	1563
2020/2021	823	75%	278	25%	1101

FREQUENTATION PAR SEXE

SAISON	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
2023/2024	1310	64%	747	36%	2057
2022/2023	1225	63%	713	37%	1938
2021/2022	946	61%	617	39%	1563
2020/2021	782	71%	319	29%	1101

FREQUENTATION PAR TRANCHES D'AGES

SAISON	- 18 ans		18-25 ans		26-59 ans		+ 60 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2023/2024	874	41%	51	2%	556	28%	576	29%
2022/2023	796	27%	32	1%	546	18%	564	24%
2021/2022	610	46%	26	1%	400	9%	527	44%
2020/2021	506	38%	11	2%	101	36%	483	24%



A noter que notre adhérent le plus jeune avait 12 mois et notre adhérente la plus âgée avait 94 ans au 31/08/2024.



2.8. L'ANIMATION LOCALE ET LES ACTIONS CULTURELLES

Les salariés et bénévoles de la commission Animation ont proposé cette année plus de 50 animations variées, incluant les événements incontournables, tout en poursuivant le travail entamé l'année précédente. Des bénévoles participent activement à certaines animations pour soutenir les salariés. Cette commission est ouverte à tous les porteurs de projets ainsi qu'à toute personne désireuse de s'impliquer. Les objectifs demeurent les mêmes : favoriser la convivialité et le partage !

Le LABO

Résidences artistiques

Le LABO, petite salle de taille humaine accueille des résidences artistiques sur une période de un jour à une semaine.

Musique, Art vivant, expérimentation...tout est accepté à partir du moment où le lieu et le matériel de la MJC sont compatibles avec les besoins des artistes.

Une dynamique est présente avec une proposition artistique tous les jeudis soir. L'entrée est gratuite mais une participation est recommandée.

- 05/10/2023 - Concert, avec Igloo Banana (Punk Rock)
- 09/10/2023 – Concert Piano avec James PEDERSEN et Léo-Maxime FABRIS
- 16/11/2023 – Concert avec Kartage (Rock Alternatif) reporté au 22/02/2024
- 23/11/2023 – Théâtre « Une chambre en attendant » de Gilles GRANOUILLET
- 14/12/2023 – Concert avec Cigale (Chanson Française)
- 11/01/2024 – Concert avec Lamperouge (Rock Progressif)
- 18/01/2024 – Concert Piano avec Aymeric DANTON
- 25/01/2024 – Concert Gabriel Mallada (Compositeur Uruguayen)
- 29/02/2024 – Concert Reborned Souls (Pop / Rock / Funk)
- 14/03/2024 – Concert Cutter le seul (Rap)
- 21/03/2024 – Concert Phenakis (Chanson Française)
- 28/03/2024 – Concert Sonic Mess (Rock)
- 04/04/2024 – Concert Piano Juliette CORNIC
- 02/05/2024 – Concert Kali Kali (Electro)
- 16/05/2024 – Concert Piano Aymeric DANTON
- 20/06/2024 – Concert Wild Noblesse (Rock alternatif)

Environnement / Conférences

En alternance avec les « Ciné-débat », Sève de Cocagne nous a proposé des conférences sur des thématiques variées autour de l'écologie. Chaque conférence accueillait un invité pouvant animer le débat (ONF, Eaux de France...) :

- 12/10/2023 - Conférence : « L'esprit des plantes »
- 21/12/2023 – Conférence : « Sa majesté les mousses »

- 08/02/2024 – Conférence : « Le petit peuple du potager »
- 07/03/2024 – Conférence : « L’histoire de l’écriture »
- 25/04/2024 – Conférence : « Bienvenue les vers de terre »
- 06/06/2024 – Conférence : « Si la nature avait un prix »

Expositions

- Du 06/11/2023 au 23/11/2023 – Exposition photo Williams ROBLET
- Du 27/11/2023 au 08/12/2023 – Exposition Guillaume COUSIN
- Du 08/01/2024 au 26/01/2024 – Exposition photo Philippe LAFUE
- Du 09/01/2024 au 24/02/2024 – Exposition du club photo MJC « L’eau »
- Du 18/03/2024 au 05/04/2024 – Exposition Peinture à l’huile par Noëlle SCHILLINGER
- Du 29/04/2024 au 31/05/2024 – Exposition du club photo MJC « Musique »
- Du 03/06/2024 au 29/06/2024 – Exposition du club photo MJC « Ras du sol »
- Journées du 15 et 16/06/2024 – Exposition des ateliers Aquarelle, Art Floral, Arts plastiques, Poterie Enfants et Terre de la MJC à la Grange des Florales



Exposition Guillaume COUSIN

Animations jeunesse

WEEK-END CULTURES URBAINES

La MJC a participé à la première édition du Week-end des Cultures Urbaines, organisée en partenariat avec la mairie. Le samedi 7 octobre 2023, nous avons proposé tout l'après-midi des démonstrations autour de diverses activités : graffiti, parcours urbain, hip-hop, et bien plus encore. La journée s'est conclue par l'Open Mic #8, organisé en collaboration avec Welcom Music, où de nombreux rappers ont pu s'affronter et remporter plusieurs prix, tels que des résidences, un accompagnement artistique, et d'autres récompenses.



JOURNEE VR

La Journée découverte de la réalité virtuelle, organisée le 16 février de 14h à 18h à la MJC de Castanet-Tolosan, a permis aux habitants de s'initier aux technologies immersives en partenariat avec Impulsa. Au programme : le jeu *Revo/VR 3* pour une immersion interactive, une mini-exposition sur la VR, et une borne arcade personnalisée créée par les jeunes de l'association Parenthèse et Ordisol. Le film *Les mondes de Ralph* a également été projeté, prolongeant l'expérience immersive pour petits et grands. Une journée riche en découvertes autour de la réalité virtuelle et de ses applications ludiques et éducatives.



OPEN MIC #9

Le 6 avril 2023, le public a eu l'occasion de découvrir la 9e édition de l'Open Mic de Castanet. Après une précédente édition en octobre, cette soirée dédiée au rap et à la découverte de nouveaux talents toulousains était de retour !

Dès 20 h, à l'espace Jacques Brel de Castanet-Tolosan, les spectateurs ont pu apprécier de nouveaux artistes sur scène, avec un prix pour les cinq meilleurs talents de la soirée. Lors de l'édition précédente, le rappeur Lilo avait remporté une tournée de showcases dans les magasins Cultura de la région.

Les groupes "Primates à Plumes" et "La Cercluse" ont offert des concerts, et plusieurs talents ont osé prendre le micro. Une grande réussite grâce à l'aide des bénévoles de la MJC et de Welcom Music qui ont assuré en coulisses !

ATELIER DÉCORATION VÉLO POUR LE CARNAVAL

Cette année encore, au mois de mai, toute personne intéressée pouvait venir gratuitement décorer son vélo pour le carnaval de la commune. Cet atelier était animé par une bénévole de la MJC. Les participants se sont ensuite retrouvés dans le cortège le lendemain avec des élèves de l'atelier arts plastiques de la MJC qui avaient travaillé sur le thème « Alice au Pays des Merveilles ». Le camion avait également été décoré pour l'occasion par les salariés de l'animation.





Festivals

FESTI'MOTS 2023 – 6^{ème} Edition :

La 6^e édition de Festimots, placée sous le signe du rire, s'est déroulée les 18 et 19 novembre à l'Espace Brel.

Le samedi a démarré à 11 h avec les contes de Margo, captivant petits et grands. L'après-midi, à 14 h 30, le clown Globus a amusé le public avec son humour unique, suivi à 15 h 30 par les sketches de la troupe Ombres et Couleurs, puis par l'humoriste Guy MOTHE à 16 h 30. Plus tard, les élèves de l'école de musique ont joué quelques morceaux, avant un concert de piano et de chant du groupe « Les Imparfais ». La journée s'est conclue à 20 h 30 avec le spectacle « Quel Charivari » de la troupe Amis Mots, mêlant théâtre, chants, danses et musique.

Le dimanche a commencé à 11 h par un spectacle des élèves de l'école Damaze Auba, puis à 14 h 30 une session de « Yoga du Rire » a réuni de nombreux participants dans une ambiance conviviale. À 16 h, la « Pause Poésie » a enchanté le public avec des lectures et de la musique. La clôture du festival, à 18 h 30, a été marquée par un concert de piano de Léo-Maxime, un jeune et talentueux pianiste de 17 ans.

Cette édition 2023 de Festimots a été un succès, avec dix événements variés et riches en émotions.

La saison Théâtrale

Comme les années passées, le Ciné 113 a reçu un lundi par mois, une troupe de théâtre amateur. Pour 6 euros (les adhérents) ou 8 euros (les non-adhérents) il était possible de découvrir des auteurs contemporains et des troupes d'amateurs d'excellente qualité.

Le 29 septembre avait lieu la présentation de la saison culturelle salle Jacques Brel. Les Text'Appeal, l'atelier théâtre de la MJC, présentait « Les acteurs sont fatigués » d'Eric ASSOUS. Le public et les rires étaient au rendez-vous.

Le 16 octobre, c'était une autre pièce d'Eric ASSOUS, « Les Belles sœurs », par Les Têtes de Mule : un dîner de famille qui vire au jeu de massacre et qui a beaucoup plu aux spectateurs présents.

Le 13 novembre, la Cie Antrop'Fil nous a présenté un texte de Pascale BARAFFE, une comédienne de la Cie : « Voiture de collection cherche chauffeur livreur » : une comédie dramatique qui surfe avec humour sur les émotions de 3 femmes qui ne mâchent pas leurs mots pour parler de leur handicap. Un espoir insufflé aux handicapés pour retrouver le bonheur d'aimer et d'être aimé.

Le 11 décembre, la pièce « Brigade Financière » de Hugues LEFORESTIER était jouée par Le Bathyscaphe, une Cie qui nous fait l'honneur de participer à toutes nos saisons théâtrales. Le sujet de la pièce a séduit le public : une confrontation en huis clos de deux visions du monde qui s'opposent. Un duel entre privilèges et justice. Avec pour enjeu la liberté ou la détention d'un homme plus enclin à diriger qu'à obéir.

Le 15 janvier, la Cie des Emul'Sifon de Castanet présentait « Parfum d'arnaque » de Christian Rossignol : une comédie désopilante et très rythmée, où un parfum mal utilisé déclenche une série de catastrophes à un rythme exponentiel en plaçant les personnages dans un imbroglio inextricable.

Le 5 février, dans le cadre de « Théâtres d'Hivers », festival auquel participe la MJC, la Cie Arsenic est venue jouer une comédie dramatique de John Patrick SHANLEY : « Doute ». Un grand moment





de théâtre avec un sujet qui questionne. Lors de ce festival, le tarif est de 5 euros et le ticket d'entrée permet de voir un 2eme spectacle dans un lieu partenaire du festival.

Le 11 mars, la salle de cinéma accueillait un spectacle poétique et musical : « En murmurant votre nom »,
Des lectures de textes de Barbara par la compagnie « Merci Josiane ». Avec la mise en voix, en sons, en espace et la singularité des « lectures agitées », le public a eu le plaisir de retrouver l'esprit de la Longue Dame Brune.

Le 29 avril : la Cie Plain Chant présentait « Agnès Belladone » de JP Allègre, une pièce qui a connu un succès international et qui a obtenu le prix de l'Académie française en 2004. Une pièce qui brosse le milieu du théâtre.

Lundi 16 mai :

Le groupe de théâtre du Lycée Agricole d'Auzeville est venu présenter le travail théâtral développé au cours de l'année scolaire : « Un ennemi du peuple », de Henrik Ibsen, une critique sociale, portée par le courant écologique contemporain. Le public a très fortement encouragé les comédiens en herbe.

Les restitutions dans l'année

- 15/12/2023 – « Notre Noël Endansé » avec les danseurs de la MJC
- 16/12/2023 – Concert de Noël de l'école de musique
- 03/02/2024 – Concert des élèves de l'école de musique
- 16/03/2024 – Spectacle de théâtre d'impro proposé par les élèves de la MJC
- 27/04/2024 – Concert des élèves de l'école de musique
- 08/06/2024 – Spectacle de théâtre d'impro proposé par les élèves de la MJC
- 15/06/2024 – Gala de Danse MJC

Sorties Pédestres

Des bénévoles de la MJC organisent des sorties pédestres qui consistent en des promenades tranquilles dans un cadre agréable. Elles sont ouvertes à toute personne capable de marcher environ vingt kilomètres. Ces balades se déroulent dans un rayon d'une heure et demie de trajet en car depuis Castanet.

- 14/10/2023 – Lac de Montbel (Ariège)
- 11/11/2023 – Cagnac les Mines (Tarn)
- 09/12/2023 – Gruissan (Aude)
- 13/01/2024 – Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne)
- 06/04/2024 – Sarrant (Gers)
- 18/05/2024 – Cahuzac-sur-Vère (Tarn)

Numériquement vôtre

La MJC a proposé 10 ateliers : 06/10 – 10/11 – 01/12 – 12/01 – 02/02 – 01/03 – 05/04 – 03/05 – 07/06 – 05/07. À chaque atelier, plusieurs personnes sont venues pour des demandes diverses : utiliser une tablette, installer des applications, numériser des documents, envoi de pièces jointes, envoi de liens, messagerie pour gérer les contacts, transfert de photos ...





Les animations festives

- 08/06/2024 - Festi'MJC avec plusieurs activités de la MJC

Les stages

- 13/02 & 10/04/2024 – Stage poterie enfant
- 13/02 & 09/04/2024 – Stage swiss ball et body zen
- 14/02/2024 – Stage sophrologie
- 10/04/2024 – Stage de découverte de la peinture à l'huile

2.9. LE CINÉMA

Le Conseil d'administration a une nouvelle fois pris la décision de ne pas augmenter les tarifs du cinéma pour donner accès à tous à la salle obscure. Cette saison a été marquée par une large augmentation des entrées : plus de 30000. Nos tarifs abordables ainsi qu'une programmation variée permettent à tous les spectateurs de passer un moment cinéophile dans notre cinéma.

Les animations réalisées au cinéma :

- Ciné plein air en partenariat avec EURECIA
- De nombreux partenariats avec des associations locales : « Sève de Cocagne », Secours Populaire, etc
- Participation à plusieurs festivals : les Toons débarquent, Cinéminots, Cinespaña, Festival italien...
- Les divers dispositifs de « Ma classe au cinéma », « Les toiles des enfants »
- La fête du cinéma
- Le parcours de la peur pour Halloween
- CinéShow Wish, CinéShow Aladdin
- CinéFestiv, soirée du nouvel an
- Animation film + chasse aux œufs de Pâques
- Fête de la St Patrick
- Ciné doc, ciné débat, avant-première...

Une diversité d'animations (nous ne pouvons pas toutes les citer) nous permet d'atteindre tous les publics. Des ateliers pendant les vacances pour les enfants.

Un cinéma de proximité à Castanet vous attend, n'hésitez pas à pousser la porte.

Année Civile	2021	2022	2023
Nb de spectateurs	13833	25347	30746



2.10. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

La commission communication a renouvelé pour la saison 24/25 les supports mis en place en 2022/2023.

- Teaser de présentation de toutes les activités de la MJC.
- Un document Drive avec la liste des événements prévus, ainsi que la liste des supports de communication, incluant donc un planning de communication.
- Plaquette événementielle semestrielle

Et comme chaque année, les actions de communication plus classiques, avec la création de supports de communication habituels (carte adhérents, carte de vœux, flyers, programmes, etc....)

2.11. COMMISSION INSCRIPTION

Pour la saison, les réinscriptions ont été mises en place de mi-mai à mi-juin afin de donner la priorité aux anciens adhérents pour garder leurs créneaux avec la tarification 23/24. L'ouverture des inscriptions a commencé mi-juin jusqu'à mi-juillet. Cela a permis à un grand nombre de personnes de venir s'inscrire tous les jours à la MJC au vu de l'étalement des dates et de pouvoir bénéficier des tarifs 23/24 pour la saison 24/25.

Des permanences pour les inscriptions ont été tenues par les membres du Conseil d'Administration, des bénévoles et des salariés tous les soirs de septembre de 17 h à 19 h ainsi que pour les inscriptions à la Fête au parc.

Nous avons aussi maintenu les réinscriptions et inscriptions par correspondance.

2.12. NOS PARTENAIRES

La MJC bénéficie de l'aide et du soutien



De la ville de Castanet -Tolosan

Du Conseil départemental de la Haute Garonne



De l'ADDA 31



Du Conseil Régional OCCITANIE Pyrénées Méditerranée

De la direction Départementale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale



Du Centre National Cinématographique

De l'Association Française du Cinéma Art et Essai

De l'Association des Toiles de l'Hers



De la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

De la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales



Fédération Occitanie et Départementale des Maisons des Jeunes

Fédération départementale



du Crédit agricole 31



De la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Remerciements

A l'ensemble des personnels salariés et bénévoles de la MJC

3. RAPPORT FINANCIER

A l'Assemblée Générale de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires. Nos diligences ont principalement consisté à :

- Fiabiliser les outils de gestion interne en testant l'exhaustivité des cotisations et des adhésions saisies ;
- Recouper les outils de gestion interne avec la comptabilité en validant notamment le correct déversement des logiciels de facturation des adhésions, des cotisations et des recettes de cinéma avec le logiciel de comptabilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Balma le 20 décembre 2024.

Axylis Audit

Maximilien SALLES
Associé
Commissaire aux comptes

Sébastien Maximilien Salles
Le 10/12/24

01 71 16 03 80 08 8



- BILAN ACTIF ASSOCIATION -

MJC CASTANET TOLOSAN
du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Bilan	Actifs et Passifs	Bilan	614
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains			323	1 497
Constructions	192 553	192 230	47 003	16 697
Installations techniques, matériel et outillages industriels	221 826	174 823		
Autres immobilisations corporelles	31 101	29 434	1 657	2 398
Immobilisations en cours				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 967		16 967	1 786
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	462 447	396 487	65 940	22 378
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements			504	504
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	31 580		31 580	13 180
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	296 683		296 683	297 594
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt, à évaluer	1 900		1 900	876
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	330 646	396 487	330 646	312 154
TOTAL ACTIF	793 113	792 974	696 586	634 532

(1) Dont plus au bilan ;
(2) Dont plus à l'actif du passif ;
(3) Dont plus à l'actif du passif ;

COMPTES ANNUELS



www.axylis.fr

CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE



- BILAN PASSIF ASSOCIATION -

MJC CASTANET TOLOSAN
du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Première situation nette établie		150 833
Fonds statutaires		150 833
Dotations non comptabilisées		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Total Fonds propres sans droit de reprise		150 833
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	-39 737	-51 127
Report à nouveau	150 833	
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	34 678	11 991
Situation Nette (total)	148 774	111 096
Fonds propres consommés		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-40 314	
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS REPORTES ET DETTES	184 088	111 096
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds débiés		
TOTAL FONDS PROPRES	184 088	111 096
TOTAL FONDS REPORTES ET DETTES	184 088	111 096
PROVISIONS		
Provisions pour risques	65 908	72 274
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	65 908	72 274
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	12 617	12 617
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 422	7 856
Dettes fiscales et sociales	38 577	-8 109
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 344	
Produits constatés d'avance	89 670	82 380
TOTAL DETTES	144 830	151 161
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	396 626	334 532

(1) Dettes :

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :

(3) Dont emprunts participatifs :

- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

MJC CASTANET TOLOSAN
du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens		532 507
Ventes de prestations services	602 695	1 828
Dont pourrages	1 368	
Subventions d'exploitation	296 979	285 045
Ns des fondateurs ou com. de la sot. comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 847	
Utilisations des fonds débiés		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation I (1)	913 530	817 552
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	339 591	266 709
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 742	19 696
Salaires et traitements	419 838	383 388
Charges sociales	107 119	95 778
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements		
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions	8 383	5 774
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 693	15 527
Total des charges d'exploitation II (2)	890 346	823 048
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	23 174	-5 496
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 618	3 267
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	1 618	3 267

- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

MJC CASTANET TOLOSAN
du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 618	3 567
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	24 792	-1 929
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 251	15 718
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 366	
Total des produits Exceptionnels (VI)	16 617	15 718
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 731	2 398
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)	6 731	2 398
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	9 886	13 320
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	931 756	836 837
TOTAL DES CHARGES	897 077	825 466
EXCEDENT OU DEFICIT	34 678	11 391
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévoles		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

M.J.C Castanet-Tolosan 31/08/2024

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.08.2024, dont le total est de 330 666 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 604 063 Euros et dégageant un bénéfice de 34 678 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE L'ENTITE :

La MJC est une association d'Education Populaire de type Loi 1901 qui applique des principes de tolérance, de démocratie et de laïcité, elles font vivre des lieux de rencontre et d'expérimentation. Chacun peut y pratiquer l'activité de son choix et y prendre des responsabilités. Regroupant 40 activités différentes, notre Maison est le pilier sportif, culturel et ludique de notre Ville. Elle est fortement impliquée dans l'animation locale par sa participation aux événements locaux et par les animations organisées par la MJC ou par les activités.

FAIT CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Néant

Principes et conventions générales.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en préservant la continuité de l'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Après analyse des immobilisations, il n'a pas été revu la durée de vie des biens et il n'a pas été procédé à la décomposition des biens.

Dérogations.

A l'exercice des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires :

Nous vous informons que l'activité des bénévoles représente 43 502 heures/an de travail (correspondant à 24 (équivalent temps plein), soit un montant total de 490 268 € brut (valeur calculé sur la base du SMIC). Conformément à la Convention d'Objectifs et de Moyens, contracté entre la Mairie de Castanet-Tolosan et la M.J.C de Castanet-Tolosan, la commune de Castanet-Tolosan met à la disposition à titre gratuit un ensemble immobilier (14 locaux) de bâtiments et de salles sur la dite commune.

Pour l'exercice N et N-1, le calcul des indemnités de Départ à la Retraite repose sur les paramètres suivants :

Taux d'actualisation :	3,40%
Taux de rotation :	0,20%
Taux de rotation :	1,59%
Taux de rotation :	25,00%
Taux de progression salarial :	0,20%
Table de mortalité :	Insee Tableau 68 2006-2010
Âge de départ à la retraite :	64 ans
	Insee Tableau 68 2006-2010
	65 ans

Autres informations :

Au titre de l'information relative à la publication des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, nous vous informons qu'aucune rémunération n'a été versée à ce titre sur l'exercice.

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	16967	16967	
Autres immobilisations financières			
Fournisseurs débiteurs			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	12 107	12 107	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	1 950	1 950	
Débiteurs divers	1 900	1 900	
Charges constatées d'avance			
Total	32 924	32 924	0

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Fiscalité

Au regard de la fiscalité, des secteurs distincts ont été mis en place.
 L'association est redevable de la TVA pour son secteur « Cinéma ».

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes des crédits à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes des crédits à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 422	2 422		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 996	15 996		
Personnel et comptes rattachés	21 927	21 927		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés	89 670	89 670		
Produits constatés d'avance				
Total	130 015	130 015		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evolution des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evolution des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré et du premier sorti.
 Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evolution des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur normale.

Evolution des provisions

Une provision est, le cas échéant, constatée pour tenir compte des éventuelles futures demandes de remboursement des adhérents de leur cotisation annuelle.

ANNEXE

TABEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Réserves pour projet de l'emité	-51 127	11 391		-39 736
Excédent de l'exercice	11 391	34 678	11 391	34 678
Subventions Investissement	150 833	44 868	4 553	191 148
Emprunts et dettes financières	12 617			12 617
Total	123 714	90 937	15 944	198 707

TABEAU DE SUIVI DES PROVISIONS

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Provision pour risques et charges				
Provision pour risques	72 274		6 366	65 908
Provision pour charges				
Total	72 274	0	6 366	65 908

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Libellé	Solde début de l'exercice	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffres d'affaires net			
Production vendue des services	602 695	602 695	
Autres produits d'exploitation			
Subventions d'exploitation	296 979		
Reprises sur amortissements et provisions	13 847		
Total	913 521	602 695	0

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Seuls sont valorisés en comptabilité, les frais de déplacements déclarés par les membres et non remboursés (frais évalués en référence à l'instruction fiscale du 23/02/2001 (art 200 du CGI). Ces frais ont donné lieu à l'émission de 10 reçus fiscaux pour un montant de 13 847 €.

ANNEXE

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	1 950
Autres créances	1 950
Total	1 950

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 422
Emprunts et dettes financières diverses	38 577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 344
Autres dettes	
Total	42 343

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	89 670
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	89 670

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 900
Charges financiers	
Charges exceptionnelles	
Total	1 900

Subventions

Elles sont comptabilisées en fonction des conventions de financements au prorata de l'exercice.

« MJC CASTANET-TOLOSAN »

Siège social : 20 AVENUE DE TOULOUSE

- 31320 CASTANET-TOLOSAN -

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2024

Axylis Audit - SARL au capital de 8 000 € - Siren n° 313 800 854 - APE 6920 Z
12 Avenue Charles de Gaulle
BP 33096 31130 BALMA
Tel : 06 47 30 48 30

CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE

www.axylis.fr

Assemblée Générale de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce

Fait à Balma le 20 décembre 2024,

Axylis Audit

Maximilien SALLES
Associé

Commissaire aux comptes

Signé par Maximilien Salles
Le 10/12/24

ID : 14_1060-28_000816

Axylis Audit - SARL au capital de 8 000 € - Siren n° 313 800 854 - APE 6920 Z
12 Avenue Charles de Gaulle
BP 33096 31130 BALMA
Tel : 06 47 30 48 30

CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE

www.axylis.fr

4. RAPPORT DU TRESORIER

4.1. RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2023/2024

• Dépenses :	896 991 €	(+ 71 545 € / 2022/2023)
• Recettes (hors subvention municipale) :	691 679 €	(+ 94 842 € / 2022/2023)
• Résultat (hors subvention municipale) :	- 205 312 €	(+ 23 296 € / 2022/2023)
• Subvention municipale sur l'exercice :	240 000 €	(0 € / 2022/2023)

Le résultat final de l'exercice 2023/2024 est de 34 687 €

Les faits marquants dans le compte de résultat de cet exercice concernent :

- Baisse du poste "Autres achats" d'environ 50 000 € par rapport au prévisionnel et aux achats de l'exercice précédent,
- Emploi d'un apprenti au cinéma qui a fait gagner environ 20 000€ par rapport à l'emploi d'un salarié,
- Actualisation des réserves pour charges sociales augmentant les recettes de 8 000 € environ,
- Hausse du poste intervenants extérieurs d'environ 17 000 € liée essentiellement à des remplacements,
- Baisse des cotisations activités par rapport au prévisionnel provenant principalement d'abandon

La subvention municipale a été répartie de la manière suivante :

• Activité Musique :	100 000 €
• Autres activités :	140 000 €

Proposition d'affectation du résultat :

Affectation du résultat de **34 687 €** aux autres réserves (– 5 048,53 € après affectation).

4.2. BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

• Dépenses :	983 800 €
• Recettes (hors subvention municipale) :	743 800 €
• Résultat prévu (hors subvention municipale) :	- 240 000 €

Ce résultat prévisionnel se décompose de la manière suivante :

• Activité musique :	100 000 €
----------------------	-----------

4.3. BUDGET PREVISIONNEL ABREGE 2024/2025

BUDGET PREVISIONNEL ABREGE 2024-2025

CHARGES	PREVI ANNEE 2024/2025	REALISE ANNEE 2023/2024	PRODUITS	PREVI ANNEE 2024/2025	REALISE ANNEE 2023/2024
ACHATS	50 000,00	47 836,49	CARTES D'ADHERENTS	33 000,00	32 149,00
V STOCK			COTISATIONS ACTIVITES	455 000,00	407 134,82
AUTRES ACHATS ET CHARGES	189 500,00	198 292,54	RECETTES MANIFESTATIONS	16 000,00	15 416,19
Prise en charge du QF + aide individualisée	10 000,00	9 975,80	RECETTES CINEMA	133 000,00	131 132,57
IMPOTS ET TAXES	10 000,00	8 742,21	RECETTES DIVERSES	26 000,00	21 415,26
			SUBVENTION MAIRIE FONCTIONNEMENT	240 000,00	240 000,00
SALAIRES + CHARGES	606 000,00	523 525,34	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FONCT	30 000,00	27 350,00
INTERVENANTS EXTERIEURS	85 000,00	83 465,77	SUBVENTION CONSEIL DEPART/FDMJC Aide Minima sociaux	5 000,00	3 909,00
AUTRES CHARGES PERSONNELS	5 000,00	3 431,74	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL + REGION ANIMATION	2 000,00	1 915,00
			AIDE APPRENTI	6 000,00	6 000,00
SACEM	7 000,00	6 307,17	SUBV DIVERSES	18 000,00	17 804,67
CHARGES FINANCIERES	300,00	385,93	PRODUITS FINANCIERS	1 800,00	1 597,89
			REMB UNIFORMATION+ REPRISE SUR PROVISION		9 316,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	6 665,57	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	2 692,22
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS /RISQUES	20 000,00	8 363,31	TRANSFERT DE CHARGES (frais abandonnés)	15 000,00	13 847,00
EXCEDENT		34 687,77	PERTE		
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	983 800,00	931 679,64	TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	983 800,00	931 679,64

Votre adhésion à la MJC de Castanet

L'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion à la Maison des Jeunes et de la Culture de Castanet-Tolosan est un acte individuel, libre et volontaire, valable pour la durée de la saison.

Au-delà de votre participation active à une ou plusieurs activités, vous adhérez aux valeurs fondamentales et historiques des MJC.

Votre adhésion à la MJC vous confère une place de choix qui vous permet de vous exprimer et de prendre part aux décisions qui organisent la vie de l'association : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Comité d'Orientation, Commissions...

Le Conseil d'Administration est constitué d'adhérents élus par leurs pairs. Il décide des orientations, du fonctionnement de l'association et de l'élection du Bureau.



MJC CASTANET-TOLOSAN
 20 avenue de Toulouse – 31320 CASTANET-TOLOSAN
 Tél. : 05 61 81 83 56 – Web : www.mjc-castanet-tolosan.fr



Vos notes





Assemblée Générale 2023-2024



Merci pour votre participation

